



Le 19 octobre 2026

DIRECTION DE LA SÉANCE

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR
DE LA SÉANCE DU JEUDI 22 OCTOBRE 2026

Par lettre en date du 15 octobre, Mme Mélanie VOGEL, Présidente du groupe Écologiste – Solidarité et Territoires, a demandé à remplacer l'examen de la proposition de loi visant à réduire les risques sanitaires liés aux contaminations au cadmium dans l'alimentation, inscrite à l'ordre du jour réservé à son groupe du jeudi 22 octobre, par un débat, sous forme de discussion générale, sur le thème : « Lutter contre le cancer, sortir des pesticides ».

En conséquence, l'ordre du jour de la séance du jeudi 22 octobre 2026 s'établit comme suit :

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Jeudi 22 octobre 2026

De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures

(Ordre du jour réservé au GEST)

- Débat sur le thème : « **Lutter contre le cancer, sortir des pesticides** »

- Temps attribué au groupe Écologiste - Solidarités et Territoires : 8 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
- Temps de réponse du Gouvernement : 5 minutes
- Conclusion par le groupe Écologiste - Solidarités et Territoires : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : mercredi 21 octobre à 15 heures

- Proposition de loi visant à **garantir l'accès** à un **panier diversifié de denrées alimentaires favorables** à la **santé** et vendues à **prix coûtant**, présentée par Mme Antoinette GUHL et plusieurs de ses collègues (n° 940, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 12 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 14 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 19 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 20 octobre après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 21 octobre à 15 heures

À l'issue de l'espace réservé précédent et au plus tard de 16 heures à 20 heures

(Ordre du jour réservé au groupe UCI)

- Proposition de loi relative aux **modalités** de **recouvrement** de la **contribution** aux **frais** de **garderie** et de la **contribution additionnelle** versées à l'**Office national** des **forêts** (ONF) par les **collectivités territoriales** et **personnes morales propriétaires** de **bois** et **forêts** relevant du **régime forestier** et à la **composition** du **conseil d'administration** de l'**ONF**, présentée par Mme Anne-Catherine LOISIER et plusieurs de ses collègues (texte de la commission, n° 60, 2026-2027)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques avec une saisine pour avis de la commission des finances.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 12 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 14 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 19 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 20 octobre après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 21 octobre à 15 heures

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, simplifiant l'**ouverture** des **débts** de **boissons** en **zone rurale** (texte de la commission, n° 70, 2026-2027)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 12 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 14 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 19 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 21 octobre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 21 octobre à 15 heures